



COMMENT RÉAGIR FACE À UNE CRUE RAPIDE ?



Une **crue rapide** est la conséquence de très fortes pluies (l'équivalent de plusieurs mois en quelques heures) qui occasionnent une montée brutale des eaux, accompagnée d'un ruissellement intense.

Vous vous situez dans une région soumise aux crues rapides, c'est pourquoi il est important de connaître les bons réflexes pour y faire face.

AVANT L'INONDATION

En début de saison :

- informez vous auprès de la mairie pour avoir plus de détails sur les risques auxquels vous êtes exposés ;
- inspectez les abords de vos biens et enlevez tout ce qui peut gêner le bon écoulement des eaux : nettoyez les caniveaux, les fossés, débouchez les gouttières...

En cas d'alerte :

- suivez les consignes des pouvoirs publics et préparez-vous à vous mettre à l'abri ou à évacuer ;
- installez des moyens de protection temporaires prêts à l'emploi comme des batardeaux ;
- mettez les produits toxiques en hauteur ;
- coupez le gaz et l'électricité ;
- débranchez les appareils électriques et placez-les en hauteur ;
- videz vos poubelles ;
- mettez vos objets de valeur et papiers personnels à l'abri ;
- stationnez votre véhicule hors de la zone inondable.



PRÉPAREZ UN **KIT DE SECOURS** EN CAS DE CONFINEMENT COMPORTANT :

- des réserves d'eau ;
- des aliments non périssables ;
- des vêtements chauds et des couvertures ;
- une radio et une lampe de poche à piles ;
- vos papiers personnels.



PENDANT L'INONDATION

Se mettre en sécurité

À L'INTÉRIEUR

- Laissez les issues de secours accessibles et ouvertes.
- Ne descendez ni au sous-sol ni dans votre parking, l'eau peut monter très vite et vous mettre en grand danger.
- Suivez l'évolution de la situation sur votre téléphone portable ou à la radio.



Laissez vos enfants à l'école, ils seront pris en charge par le personnel enseignant.

À L'EXTÉRIEUR

- Trouvez un abri à proximité le plus en hauteur possible (en intérieur ou en extérieur).
- Éloignez-vous des cours d'eau.
- Ne vous engagez pas (à pied ou en voiture) dans une zone même faiblement inondée.
- Souciez-vous de vos proches, de vos voisins et des personnes vulnérables.



EN CAS D'URGENCE, APPELZ LES SECOURS

18 - Pompiers

15 - Samu

112 - Numéro d'urgence européen

APRÈS L'INONDATION

- Faites l'inventaire des dégâts causés par l'inondation.
- N'hésitez pas à prendre des photos.
- Essayez de limiter l'aggravation des dégâts du mieux que possible puis contactez votre assureur.
- Jetez les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur.
- Faites appel à des professionnels avant de rebrancher votre installation électrique et votre chauffage.
- Mettez des bottes et des gants pour manipuler les déchets produits par l'inondation.
- Nettoyez votre domicile à la brosse puis désinfectez à l'eau de Javel.
- Aérez et chauffez doucement votre maison pendant plusieurs jours.
- Soyez vigilant si vous utilisez une motopompe pour vider votre cave car il y a un danger d'intoxication au monoxyde de carbone.

RAPPEL DES 4 NIVEAUX DE VIGILANCE CRUE

VERT

Pas de vigilance particulière requise.

ORANGE

Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.

JAUNE

Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières ou exposées.

ROUGE

Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.

GENERALI VOUS PROPOSE UN SERVICE GRATUIT D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE : GENERALI PRÉVENTION MÉTÉO



Grâce à ce service, notre équipe d'experts vous conseille sur l'attitude à adopter pour protéger vos proches et vos biens. **Vous recevez une alerte par SMS** si un événement à risque survient à proximité de votre bien. Pour permettre ces alertes et faciliter la gestion des sinistres, nous vous invitons à mettre à jour vos coordonnées dans votre espace client. L'application **Generali Prévention Météo** vous permet d'être **informé en temps réel sur les risques diagnostiqués** sur le lieu où vous vous trouvez.

Informations non contractuelles données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif. Generali ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.

Generali Iard, Société Anonyme au capital de 94 630 300 euros, 552 062 663 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME FR232327_01NBY1. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.